

Une assemblée extraordinaire pour Agir pour le plateau des étangs

Le lundi 9 octobre dernier à la salle l'Usine à Clergoux s'est tenue une assemblée générale extraordinaire afin de faire approuver par ses membres quatre recours déposés par l'association Agir pour le plateau des étangs.

Occasion de rappeler que le premier recours, contentieux, concerne le transfert des biens de section du Feyt et des Chemineaux à la commune de Saint-Pardoux-la-Croisille. Le deuxième recours, contentieux, concerne l'arrêté d'autorisation de défrichement accordé le 10 avril et demande son annulation. Le troisième recours, contentieux, concerne l'Arrêté accordant un permis de construire au nom de l'État, accordé le 21 avril et demande son annulation.

Le quatrième recours, gracieux, concerne l'autorisation de défrichement accordée le 6 juillet du projet éolien de Saint-Priest-de-Gimel et demande son annulation.

Ces recours ont été approuvés à l'unanimité des votants.

Cette assemblée a également été l'occasion de faire le point sur la situation des projets alentours : pour le projet de Saint-Priest-de-Gimel, la commission des sites va se réunir dans les mois à venir.

L'enquête publique pour le projet de Saint-Pardoux-la-Croisille est attendue dans les semaines à venir, l'occasion pour tous de s'exprimer sur le projet de Saint-Pardoux-la-Croisille.

Récemment, le conseil municipal de Champagnac-la-Prune a voté à l'unanimité une motion de refus du projet éolien sur sa commune.

La commission des sites s'est réunie le 3 octobre dernier sur le projet porté par le groupe Valeco sur les communes de Péret-Bel-Air-Davignac et a émis un avis défavorable.

Enfin, la municipalité de Corrèze a délibéré favorablement pour une étude sur leur commune (tandis que Vitrac a voté contre) et le promoteur est actuellement sur le terrain pour la signature des promesses de bail emphytéotiques.

L'association déplore que des projets s'amorcent dans de nombreuses petites communes qui délibèrent favorablement pour ce qu'il croit être une simple étude de faisabilité et compte continuer l'information à la population trop souvent tenue à l'écart.

La soirée s'est conclue par des échanges conviviaux autour d'un verre.